



DALLAIRE & LAPOINTE INC.

MARC DALLAIRE, CPA, CA
RAYMOND LAPOINTE, CPA, CA
FRANÇOIS DUMONT, CPA, CA

RESSOURCES BRUNSWICK INC. (société d'exploration)

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2016 ET 31 DÉCEMBRE 2015

(en dollars canadiens)

BRUNSWICK RESOURCES INC. (exploration company)

FINANCIAL STATEMENTS

DECEMBER 31, 2016 AND DECEMBER 31, 2015

(in Canadian dollars)

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

ÉTATS FINANCIERS

États de la situation financière

États de la perte nette et de la perte globale

États des variations des capitaux propres

Tableaux des flux de trésorerie

Notes complémentaires aux états financiers

INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT

FINANCIAL STATEMENTS

Statements of financial position

Statements of net loss and comprehensive loss

Statements of changes in equity

Statements of cash flows

Notes to financial statements



DALLAIRE & LAPOINTE INC.

MARC DALLAIRE, CPA, CA
RAYMOND LAPOINTE, CPA, CA
FRANÇOIS DUMONT, CPA, CA

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de
RESSOURCES BRUNSWICK INC.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société **RESSOURCES BRUNSWICK INC.**, qui comprennent les états de la situation financière au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015, et les états de la perte nette et de la perte globale, des variations des capitaux propres et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2016 et 31 décembre 2015, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société.

INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT

To the shareholders of
BRUNSWICK RESOURCES INC.

We have audited the accompanying financial statements of **BRUNSWICK RESOURCES INC.**, which comprise the statements of financial position as at December 31, 2016 and as at December 31, 2015, and the statements of net loss and comprehensive loss, changes in equity, and cash flows for the years ended December 31, 2016 and December 31, 2015, and a summary of significant accounting policies and the explanatory information.

Management's Responsibility for the Financial Statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of these financial statements in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRS), and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

Auditor's Responsibility

Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audits. We conducted our audits in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we comply with ethical requirements and plan and perform the audit to obtain reasonable assurance about whether the financial statements are free of material misstatement.

An audit involves performing procedures to obtain audit evidence about the amounts and disclosures in the financial statements. The procedures selected depend on the auditor's judgement, including the assessment of the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error. In making those risk assessments, the auditor considers internal control relevant to the entity's preparation and fair presentation of the financial statements in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not of expressing an opinion on the effectiveness of the Company's internal control.



DALLAIRE & LAPOINTE INC.

MARC DALLAIRE, CPA, CA
RAYMOND LAPOINTE, CPA, CA
FRANÇOIS DUMONT, CPA, CA

Responsabilité de l'auditeur (suite)

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **RESSOURCES BRUNSWICK INC.**, au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2016 et 31 décembre 2015 conformément aux IFRS.

Observations

Sans assortir notre opinion d'une réserve, nous attirons l'attention sur la note 1 des états financiers qui indique que la Société enregistre des pertes importantes année après année et qu'elle a accumulé un déficit de 4 377 828 \$ au 31 décembre 2016. En effet, celle-ci étant au stade de l'exploration, elle n'a pas de revenu provenant de son exploitation. Conséquemment, la direction cherche périodiquement à obtenir du financement afin de poursuivre ses activités et malgré le fait qu'elle y soit parvenue dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. Ces conditions, conjuguées aux autres éléments décrits à la note 1 et 14 c), indiquent l'existence d'une incertitude susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.

(signé / signed) Dallaire & Lapointe inc. ⁽¹⁾

Rouyn-Noranda, Canada
Le 28 avril 2017
April 28, 2017

(1) CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A113315
CPA auditor, CA, public accountancy permit No. A113315

Auditor's Responsibility (continued)

An audit also includes evaluating the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates made by management, as well as evaluating the overall presentation of the financial statements.

We believe that the audit evidence we have obtained in our audits is sufficient and appropriate to provide a basis for our audit opinion.

Opinion

In our opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the company **BRUNSWICK RESOURCES INC.**, as at December 31, 2016 and as at December 31, 2015 and its financial performance and its cash flows for the years ended December 31, 2016 and December 31, 2015 in accordance with IFRS.

Emphasis of Matter

Without qualifying our opinion, we draw attention to note 1 in the financial statements which indicates that the Company recorded significant losses year after year and it has accumulated a deficit amounting to \$4,377,828 as at December 31, 2016. In fact, the Company is in exploration stage and it has no revenue from its operating activities. Consequently, management periodically seeks financing to continue its operations and despite the fact that it has been able in the past, there is no guarantee of success for the future. These conditions, along with other matters as set forth in note 1 and 14 c), indicate the existence of an important uncertainty that may cast doubt about the Company's ability to continue as a going concern.

RESSOURCES BRUNSWICK INC.
BRUNSWICK RESOURCES INC.

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE (en dollars canadiens)	2016	2015	STATEMENTS OF FINANCIAL POSITION AS AT DECEMBER 31 (in Canadian dollars)
ACTIF	\$	\$	ASSETS
Actif courant			Current assets
Encaisse	17 251	1 493	Cash
Taxes à recevoir	2 380	638	Taxes receivable
Subvention publique à recevoir	18 000	-	Government grant receivable
	37 631	2 131	
Actif non courant			Non current assets
Immobilisations corporelles (note 4)	756	1 069	Fixed assets (Note 4)
Actifs de prospection et d'évaluation (note 5)	9 000	218 666	Exploration and evaluation assets (Note 5)
	9 756	219 735	
Total de l'actif	47 387	221 866	Total assets
PASSIF			LIABILITIES
Passif courant			Current liabilities
Créditeurs et charges à payer	201 731	222 854	Accounts payable and accrued liabilities
Provision pour pénalités (note 11)	55 730	27 300	Provision for penalties (Note 11)
Dû à des administrateurs, sans intérêt	15 857	15 857	Due to directors, without interest
Dû à des sociétés liées, sans intérêt (note 9)	186 007	82 144	Due to related companies, without interest (Note 9)
Total du passif	459 325	348 155	Total liabilities
CAPITAUX PROPRES			EQUITY
Capital-social (note 7)	3 277 093	3 227 118	Capital stock (Note 7)
Bons de souscription	-	7 300	Warrants
Surplus d'apport	688 797	681 497	Contributed surplus
Déficit	(4 377 828)	(4 042 204)	Deficit
Total des capitaux propres	(411 938)	(126 289)	Total equity
Total du passif et des capitaux propres	47 387	221 866	Total liabilities and equity

PASSIFS ÉVENTUELS ET
ENGAGEMENTS (notes 11 et 12)

Les notes aux états financiers font partie
intégrantes des états financiers.

CONTINGENT LIABILITIES AND
COMMITMENTS (Notes 11 and 12)

The accompanying notes are an integral
part of these financial statements.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION / ON BEHALF OF THE BOARD,

(signé / signed) Christian Dupont _____, Administrateur - Director

(signé / signed) Rodrigue Tremblay _____, Administrateur - Director

RESSOURCES BRUNSWICK INC.
BRUNSWICK RESOURCES INC.
**ÉTATS DE LA PERTE NETTE
ET DE LA PERTE GLOBALE
EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE
(en dollars canadiens)**
**STATEMENTS OF NET LOSS
AND COMPREHENSIVE LOSS
YEARS ENDED DECEMBER 31
(in Canadian dollars)**

	2016	2015	
	\$	\$	
FRAIS D'ADMINISTRATION			ADMINISTRATIVE EXPENSES
Honoraires professionnels	14 714	27 772	Professional fees
Frais de bureau	10 729	5 976	Office expenses
Frais de location	23 507	18 600	Rent expenses
Télécommunications	4 661	4 729	Telecommunications
Taxes et permis	4 793	11 471	Taxes and permits
Entretien et réparations	1 182	1 200	Maintenance and repairs
Inscription, registrariat et information aux actionnaires	14 568	14 097	Registration, listing fees and shareholders' information
Intérêts et frais bancaires	583	287	Interest and bank expenses
Amortissement des immobilisations corporelles	313	1 244	Amortization of fixed assets
Pénalités (note 11)	23 482	27 300	Penalties (Note 11)
	98 532	112 676	
AUTRE			OTHER
Radiation de l'obligation liée aux financements accréditifs	-	(12 921)	Write-off of the obligation related to flow-through financings
Revenus	(21 352)	(14 808)	Revenues
Dépréciation d'actifs de prospection et d'évaluation	223 444	356 875	Impairment of exploration and evaluation assets
Perte sur cession d'une propriété minière	35 000	-	Loss on disposal of a mining property
Gain sur règlement de dettes	-	(290 628)	Gain on debt settlement
	237 092	38 518	
PERTE AVANT IMPÔTS	335 624	151 194	LOSS BEFORE INCOME TAXES
Impôts sur le résultat et impôts différés	-	-	Income taxes and deferred taxes
PERTE NETTE ET PERTE GLOBALE	<u>335 624</u>	<u>151 194</u>	NET LOSS AND COMPREHENSIVE LOSS
PERTE NETTE PAR ACTION DE BASE ET DILUÉE	<u>0,01</u>	<u>0,01</u>	BASIC AND DILUTED NET LOSS PER SHARE
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D' ACTIONS EN CIRCULATION	<u>32 633 785</u>	<u>28 811 235</u>	WEIGHTED AVERAGE NUMBER OF SHARES OUTSTANDING

Les notes aux états financiers font partie intégrante des états financiers. / The accompanying notes are an integral part of these financial statements.

RESSOURCES BRUNSWICK INC.
BRUNSWICK RESOURCES INC.
ÉTATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES
 (en dollars canadiens)

STATEMENTS OF CHANGES IN EQUITY
 (in Canadian dollars)

	Capital-social / Capital Stock	Bons de souscription / Warrants	Surplus d'apport / Contributed Surplus	Déficit / Deficit	Total des capitaux propres / Total Equity	
	\$	\$	\$	\$	\$	
Solde au 31 décembre 2014	2 812 276	256 513	432 284	(3 891 010)	(389 937)	Balance, December 31, 2014
Pette nette et perte globale pour l'exercice	-	-	-	(151 194)	(151 194)	Net loss and comprehensive loss for the year
Émission d'actions dans le cadre de règlements de dettes	398 287	-	-	-	398 287	Shares issuance related to debt settlement
Propriété minière	20 000	-	-	-	20 000	Mining property
Bons de souscriptions expirés	-	(249 213)	249 213	-	-	Warrants expired
Frais d'émission	(3 445)	-	-	-	(3 445)	Share issuance expenses
Solde au 31 décembre 2015	3 227 118	7 300	681 497	(4 042 204)	(126 289)	Balance, December 31, 2015
Pette nette et perte globale pour l'exercice	-	-	-	(335 624)	(335 624)	Net loss and comprehensive loss for the year
Propriétés minières	50 500	-	-	-	50 500	Mining properties
Bons de souscriptions expirés	-	(7 300)	7 300	-	-	Warrants expired
Frais d'émission	(525)	-	-	-	(525)	Share issuance expenses
Solde au 31 décembre 2016	3 277 093	-	688 797	(4 377 828)	(411 938)	Balance, December 31, 2016

Les notes aux états financiers font partie intégrante des états financiers. / The accompanying notes are an integral part of these financial statements.

RESSOURCES BRUNSWICK INC.
BRUNSWICK RESOURCES INC.
**TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE
(en dollars canadiens)**
**STATEMENTS OF CASH FLOWS
YEARS ENDED DECEMBER 31
(in Canadian dollars)**

	2016	2015	
	\$	\$	
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES			OPERATING ACTIVITIES
Perte nette et perte globale de l'exercice	(335 624)	(151 194)	Net loss and comprehensive loss of the year
Éléments n'impliquant aucun mouvement de trésorerie :			Items not involving cash:
Amortissement des immobilisations corporelles	313	1 244	Amortization of fixed assets
Pénalités	23 482	27 300	Penalties
Radiation de l'obligation liée aux financements accreditifs	-	(12 921)	Write-off of the obligation related to flow-through financings
Dépréciation d'actifs de prospection et d'évaluation	223 444	356 875	Impairment of exploration and evaluation assets
Perte sur cession d'une propriété minière	35 000	-	Loss on disposal of a mining property
Gain sur règlement de dettes	-	(290 628)	Gain on debt settlement
	(53 385)	(69 324)	
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 10)	(17 917)	48 356	Net change in non-cash operating working capital items (Note 10)
	(71 302)	(20 968)	
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			FINANCING ACTIVITIES
Dû à des sociétés liées	41 585	32 257	Due to related companies
Produit de disposition d'une propriété minière	40 000	-	Proceed from disposal of a mining property
Frais d'émission d'actions	(525)	(3 445)	Share issuance expenses
	81 060	28 812	
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			INVESTING ACTIVITIES
Encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation	-	3 649	Cash reserved for exploration and evaluation
Subvention publique encaissée	12 000	-	Government grant received
Actifs de prospection et d'évaluation	(6 000)	(10 000)	Exploration and evaluation assets
	6 000	(6 351)	
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE			NET CHANGE IN CASH AND CASH EQUIVALENTS
	15 758	1 493	
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT			CASH AND CASH EQUIVALENTS, BEGINNING OF THE YEAR
	1 493	-	
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN			CASH AND CASH EQUIVALENTS, END OF THE YEAR
	17 251	1 493	

Les notes aux états financiers font partie intégrante des états financiers. / The accompanying notes are an integral part of these financial statements.

1- STATUTS CONSTITUTIFS, NATURE DES ACTIVITÉS ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

La Société, constituée en vertu de la Business Corporations Act (Alberta), se spécialise dans l'acquisition et dans l'exploration de propriétés minières au Canada.

Le siège social de Ressources Brunswick inc. est situé au 15, rue Gamble Est, bureau 204, Rouyn-Noranda (Québec), Canada J9X 3B6. Le titre de la Société est transigé sous le symbole BRU à la Bourse de croissance TSX.

La Société n'a pas encore déterminé si ses propriétés minières renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement. L'exploration et la mise en valeur de gisements de minéraux impliquent d'importants risques financiers. Le succès de la Société dépendra d'un certain nombre de facteurs, entre autres, les risques liés à l'exploration et à l'extraction, les questions relatives à la réglementation ainsi que les règlements en matière d'environnement et autres règlements.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, la Société a enregistré une perte nette de 335 624 \$ (151 194 \$ en 2015). De plus, elle enregistre habituellement des pertes importantes année après année et elle a accumulé un déficit de 4 377 828 \$ au 31 décembre 2016. La Société étant au stade de l'exploration, elle n'a pas de revenu provenant de son exploitation. Conséquemment, la direction cherche périodiquement à obtenir du financement sous forme d'émission d'actions afin de poursuivre ses activités et malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. En relation avec des conventions d'actions accréditives, la Société n'a pas complété les travaux de prospection et d'évaluation dans les délais statutaires. Au 31 décembre 2015, les travaux de prospection et d'évaluation qui devaient être réalisés avant le 31 décembre 2015 et 2012 se chiffrent cumulativement à environ 140 000 \$. Par ailleurs, comme le montant en défaut est soumis à des pénalités, au 31 décembre 2016, la Société a comptabilisé un montant de pénalité supplémentaire de 23 482 \$ (27 300 \$ en 2015); ce qui chiffre le montant total de la provision à 55 730 \$ au 31 décembre 2016 et à 27 300 \$ au 31 décembre 2015 (voir note 11). Ce non-respect réglementaire amène un risque fiscal pour les investisseurs concernés et un risque financier pour la Société. Actuellement, la direction de la Société est optimiste qu'elle pourra réunir suffisamment de liquidités pour prendre en charge ses passifs financiers actuels provenant de ses engagements.

1- STATUTE OF INCORPORATION, NATURE OF ACTIVITIES AND GOING CONCERN

The Company, incorporated under the Business Corporations Act (Alberta), is engaged in the acquisition and exploration of mining properties in Canada.

Brunswick Resources Inc.'s registered office is located at 15 Gamble East Street, Suite 204, Rouyn-Noranda (Quebec), Canada, J9X 3B6. The stock of the Company is trading on TSX Venture Exchange under symbol BRU.

The Company has not yet determined whether its mining properties have economically recoverable ore reserves. The exploration and development of mineral deposits involves significant financial risks. The success of the Company will be influenced by a number of factors, including exploration and extraction risks, regulatory issues, environmental regulations and other regulations.

For the year ended December 31, 2016, the Company recorded a net loss of \$335,624 (\$151,194 in 2015). In addition, it recorded habitually significant losses year after year and has accumulated a deficit amounting to \$4,377,828 as at December 31, 2016. The Company is in exploration stage and it has no revenue from its operating activities. Consequently, management periodically seeks additional forms of financing through the issuance of shares to continue its operations, and despite the fact it has been able in the past, there is no guarantee of success for the future. In relation with flow-through shares agreements, the Company did not complete exploration and evaluation expenses in the statutory deadlines. As at December 31, 2015, exploration and evaluation expenses that had to be incurred by December 31, 2015 and 2012 are cumulatively amounting to approximately \$140,000. Furthermore, since the default amount is subject to penalties, as at December 31, 2016, the Company recorded additional penalties of \$23,482 (\$27,300 in 2015); representing the total provision of \$55,730 as at December 31, 2016 and of \$27,300 as at December 31, 2015 (see note 11). This non-respect leads to a fiscal risk for the concerned investors and a financial risk for the Company. Currently, the Company's management is optimistic to raise sufficient funds to meet its current financial liabilities from its commitments.

1- STATUTS CONSTITUTIFS, NATURE DES ACTIVITÉS ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION (suite)

Si la direction ne parvenait pas à obtenir de nouveaux fonds, la Société pourrait alors être dans l'incapacité de poursuivre ses activités, et les montants réalisés à titre d'actifs pourraient être moins élevés que les montants inscrits dans les présents états financiers.

Bien que la direction ait pris des mesures pour vérifier le droit de propriété concernant les propriétés minières dans lesquelles la Société détient une participation, conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante de prospection et d'évaluation de ces propriétés, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété à la Société. Le titre de propriété peut être assujéti à des accords antérieurs non reconnus et ne pas être conforme aux exigences en matière de réglementation.

Les états financiers ci-joints ont été établis selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, où les actifs sont réalisés et les passifs acquittés dans le cours normal des activités et ne tiennent pas compte des ajustements qui devraient être effectués à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux montants présentés au titre des produits et des charges et au classement des postes de l'état de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas fondée. Ces ajustements pourraient être importants.

Le conseil d'administration a approuvé les états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 et a autorisé leur publication le 28 avril 2017.

2- APPLICATION DES IFRS NOUVELLES ET RÉVISÉES

IFRS nouvelles et révisées, publiées mais non encore entrées en vigueur

IFRS 9, Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a publié IFRS 9 laquelle remplace IAS 39 Instruments financiers: comptabilisation et évaluation. IFRS 9 introduit des améliorations comprenant un modèle plus logique de classification et d'évaluation des actifs financiers, un modèle unique de dépréciation plus prospectif, fondé sur les pertes de crédit attendues et un modèle de comptabilité de couverture substantiellement modifié. Cette norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, l'adoption anticipée étant permise. La Société n'a pas encore déterminé l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers.

1- STATUTE OF INCORPORATION, NATURE OF ACTIVITIES AND GOING CONCERN (continued)

If the management is unable to obtain new funding, the Company may be unable to continue its operations, and amounts realized for assets may be less than amounts reflected in these financial statements.

Although the management has taken steps to verify titles of the mining properties in which the Company holds an interest, in accordance with industry standards for the current stage of exploration and evaluation of these properties, these procedures do not guarantee the Company's property title. Property title may be subject to unregistered prior agreements and non-compliant with regulatory requirements.

The accompanying financial statements have been prepared on a going concern basis, which contemplates the realization of assets and liquidation of liabilities during the normal course of operations and do not reflect the adjustments to the carrying values of assets and liabilities, the reported revenues and expenses and statement of financial position classifications that would be necessary if the going concern assumption would not be appropriate. These adjustments could be material.

The Board of Directors approved the financial statements for the year ended December 31, 2016 and authorized their publication on April 28, 2017.

2- APPLICATION OF NEW AND REVISED IFRS

New and Revised IFRS in Issue but not yet Effective

IFRS 9, Financial Instruments

In July 2014, the IASB published IFRS 9 which replaces IAS 39 Financial Instruments: Recognition and Measurement. IFRS 9 introduces improvements which include a logical model for classification and measurement of financial assets, a single, forward-looking "expected loss" impairment model and a substantially-reformed approach to hedge accounting. IFRS 9 is effective for annual reporting periods beginning on or after January 1st, 2018. Earlier application is permitted. The Company has not yet assessed the impact of this new standard on its financial statements.

2- APPLICATION DES IFRS NOUVELLES ET RÉVISÉES
(suite)
IFRS nouvelles et révisées, publiées mais non encore
entrées en vigueur (suite)**IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de**
contrat conclus avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié IFRS 15 laquelle remplace IAS 18 Produits des activités ordinaires, IAS 11 Contrats de construction, ainsi que certaines interprétations relatives aux produits. IFRS 15 établit un nouveau modèle de comptabilisation des produits fondé sur le contrôle, modifie le fondement pour déterminer quand les produits sont comptabilisés à un moment précis ou progressivement, fournit de nouvelles indications plus détaillées sur des sujets particuliers et améliore et augmente les informations à fournir sur les produits. Cette norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018, l'adoption anticipée étant permise. La Société n'a pas encore déterminé l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers.

IFRS 16, Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16 laquelle remplace IAS 17, Contrats de location. IFRS 16 supprime le classement à titre de location simple et impose aux preneurs de constater tous les contrats de location à l'état de la situation financière en comptabilisant un droit d'utilisation et une obligation locative. Une exemption est permise pour les contrats de location à court terme et pour les contrats de location pour lesquels l'actif sous-jacent est de faible valeur. IFRS 16 modifie la définition du contrat de location, établit les exigences de comptabilisation de l'actif et du passif, modifie la comptabilisation des accords de cession-bail et présente des nouvelles obligations d'information. L'approche d'IAS 17 pour la comptabilisation des contrats de location par le bailleur est conservée. IFRS 16 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019 et l'adoption anticipée est permise dans certaines circonstances. La Société n'a pas encore déterminé l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**Déclaration de conformité**

Les présents états financiers ont été préparés par la direction conformément aux IFRS. Les méthodes comptables énoncées ci-dessous ont été appliquées d'une manière uniforme à toutes les périodes présentées dans les présents états financiers, sauf indication contraire.

2- APPLICATION OF NEW AND REVISED IFRS (continued)**New and Revised IFRS in issue but not yet Effective**
(continued)**IFRS 15, Revenues from Contracts with Customers**

In May 2014, the IASB published IFRS 15 which replaces IAS 18 Revenue, IAS 11 Construction Contracts and some revenue-related interpretations. IFRS 15 establishes a new control-based revenue recognition model, changes the basis for deciding when revenue is recognized at a point in time or over time, provides new and more detailed guidance on specific topics and expands and improves disclosures about revenue. IFRS 15 is effective for annual reporting periods beginning on or after January 1st, 2018. Earlier application is permitted. The Company has yet to assess the impact of this new standard on its financial statements.

IFRS 16, Leases

In January 2016, the IASB published IFRS 16 which replaces IAS 17, Leases. IFRS 16 eliminates the classification as an operating lease and requires lessees to recognize a right-of-use asset and a lease liability in the statements of financial position for all leases with exemptions permitted for short term leases and leases of low value assets. IFRS 16 changes the definition of a lease, sets requirements on how to account for the asset and the liability, changes the accounting for sale and leaseback arrangements and introduces new disclosure requirements. IAS 17 approach to lessor accounting is largely retained. IFRS 16 is effective for annual reporting periods beginning on or after January 1st, 2019 with early application permitted in certain circumstances. The Company has not yet to assess the impact of this new standard on its financial statements.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES**Statement of Compliance**

These financial statements were prepared by management in accordance with IFRS. The accounting policies set out below have been applied consistently to all periods presented in these financial statements, unless otherwise indicated.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Monnaie fonctionnelle**

La monnaie de présentation et la monnaie de l'ensemble des opérations de la Société est le dollar canadien, puisqu'il représente la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel la Société exerce ses activités.

Instruments financiers

Les actifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement parmi les catégories suivantes : placements détenus jusqu'à leur échéance, disponibles à la vente, prêts et créances et à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVBRN »). Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la Société. La comptabilisation à la date de transaction est utilisée.

Placements détenus jusqu'à leur échéance

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers non dérivés, assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe, que la direction de la Société a l'intention manifeste et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Après la comptabilisation initiale, les placements détenus jusqu'à leur échéance sont évalués au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute perte de valeur. La Société n'a aucun actif financier désigné comme placement détenu jusqu'à leur échéance.

Disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente, ou qui ne sont pas classés dans les prêts et créances, dans les placements détenus jusqu'à leur échéance ni dans les actifs à la JVBRN. Les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur, les gains et les pertes non réalisés étant inclus dans les autres éléments de la perte globale jusqu'à ce qu'ils soient réalisés, moment où le gain ou la perte cumulé est transféré dans le résultat net. La Société n'a aucun actif financier disponible à la vente.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Functional Currency**

The reporting currency and the currency of all operations of the Company is the Canadian dollar, since it represents the currency of the primary economic environment in which the Company operates.

Financial Instruments

Financial assets are initially recognized at fair value and their subsequent measurement is dependent on their classification in the following categories: held-to-maturity investments, available-for-sale, loans and receivables and at fair value through profit or loss ("FVTPL"). Their classification depends on the purpose, for which the financial instruments were acquired or issued, their characteristics and the Company's designation of such instruments. Transaction date accounting is used.

Held-to-Maturity Investments

Held-to-maturity investments are non-derivative financial assets with fixed or determinable payments and fixed maturities that the Company's management has the intention and ability to hold to maturity. After initial recognition, held-to-maturity investments are measured at amortized cost using the effective interest method, less impairment loss. The Company has no held-to-maturity investment.

Available-for-Sale

Available-for-sale financial assets are non-derivative financial assets that are designated as available-for-sale, or that are not classified as loans and receivables, held-to-maturity or at FVTPL. Available-for-sale financial assets are carried at fair value with unrealized gains and losses included in accumulated other comprehensive income until realized, the cumulative gain or loss is then transferred to profit or loss statement. The Company has no available-for-sale financial asset.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Instruments financiers (suite)**

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif et ne sont pas détenus à des fins de transaction ni disponibles à la vente. Ces actifs sont initialement comptabilisés à la juste valeur, et ensuite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les prêts et créances sont constitués de l'encaisse.

Actifs financiers à la « JVBRN »

Les actifs financiers classés comme étant à la JVBRN comprennent les actifs financiers détenus par la Société à des fins de prise de bénéfices à court terme, les dérivés qui ne se trouvent pas dans une relation de couverture admissible ainsi que les actifs volontairement classés dans cette catégorie, sous réserve de la satisfaction de certains critères. Ces actifs financiers sont évalués à la juste valeur, et tout profit ou toute perte qui en résulte est comptabilisé à l'état du résultat net. La Société n'a pas d'actifs financiers à la JVBRN.

Autres passifs

Les autres passifs sont comptabilisés initialement à la juste valeur diminuée des coûts de transaction directement imputables. Ils sont ensuite évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comprennent tous les passifs financiers autres que les instruments dérivés. Les créateurs et charges à payer, le dû à des administrateurs et le dû à des sociétés liées sont classés comme autres passifs.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux actifs financiers à la JVBRN sont passés en charge au moment où ils sont engagés. Les coûts de transaction liés aux actifs financiers disponibles à la vente, aux placements détenus jusqu'à échéance et aux prêts et créances sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif et les coûts de transaction liés aux autres passifs sont comptabilisés en diminution de la valeur comptable du passif. Ils sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Financial Instruments (continued)**

Loans and Receivables

Loans and receivables are non-derivative financial assets with fixed or determinable payments that are not quoted in an active market and are not held for trading purposes or available for sale. These assets are initially recognized at fair value and subsequently measured at amortized cost using the effective interest method. Loans and receivables are constituted of cash.

Financial Assets at « FVTPL »

Financial assets at FVTPL includes financial assets held by the Company for short-term profit, derivatives not in a qualifying hedging relationship and assets voluntarily classified in this category, subject to meeting specified criterias. These assets are measured at fair value, with any resulting gain or loss recognized in the profit or loss statement. The Company has no financial assets at FVTFL.

Other Liabilities

Other liabilities are initially recognized at fair value less transaction costs directly attributable. Thereafter, they are measured at amortized cost using the effective interest method and include all financial liabilities, other than derivative instruments. Accounts payable and accrued liabilities, the due to directors and the due to related companies are classified as other liabilities.

Transaction Costs

Transaction costs related to financial asset at FVTPL are recognized as expenses as incurred. Transaction costs related to available-for-sale financial assets, held-to-maturity investments and loans and receivables are added to the carrying value of the asset and transaction costs related to other liabilities are netted against the carrying value of liability. They are then recognized over the expected life of the instrument using the effective interest method.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Méthode du taux d'intérêt effectif

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un actif ou d'un passif financier et d'affectation des produits d'intérêts ou des charges d'intérêts au cours de la période concernée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les flux de trésorerie futurs estimatifs (y compris les coûts de transaction) sur la durée de vie prévue de l'actif ou du passif financier ou, si cela est approprié, sur une période plus courte.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La Société présente dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'encaisse et les placements temporaires ayant une échéance initiale égale ou inférieure à trois mois à compter de la date d'acquisition.

Encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation

L'encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation représente le produit de financements accreditifs non dépensés. Selon les restrictions imposées par ces sources de financement, la Société doit consacrer les fonds encaissés à la prospection et à l'évaluation de propriétés minières. Au 31 décembre 2016 et 2015, la Société n'a aucune encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en recourant à la méthode dégressive aux taux indiqués ci-après :

Mobilier et équipement
Matériel informatique

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Financial Instruments (continued)

Effective Interest Method

The effective interest method is a method of calculating the amortized cost of a financial asset/liability and of allocating interest income/expense over the relevant period. The effective interest rate is the rate that exactly discounts the estimated future cash flows (including transaction costs) through the expected life of the financial asset/liability, or, if appropriate, a shorter period.

Cash and Cash Equivalents

The Company presents cash and temporary investments with original maturities of three months or less from acquisition date in cash and cash equivalents.

Cash reserved for Exploration and Evaluation

Cash reserved for exploration and evaluation represents proceeds from flow-through financing not yet incurred in exploration. According to the requirements of those financings, the Company has to apply the funds received for exploration and evaluation activities. As at December 31, 2016 and 2015, the Company didn't have cash reserved for exploration and evaluation.

Fixed Assets

Fixed assets are accounted for at historical cost less any accumulated depreciation and any accumulated impairment losses. Amortization of fixed assets is based using declining method at the following rates:

**Taux
Rates**

20 %
30 %

Equipment and furniture
Computer equipment

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Dépréciation d'actifs à long terme**

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité (valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus). Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède la valeur recouvrable. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable.

Propriétés minières et actifs de prospection et d'évaluation

Les dépenses engagées avant que l'entité n'ait obtenu les droits légaux de prospecter une zone spécifique sont comptabilisées en charge. Les dépenses liées au développement des ressources minérales ne sont pas comptabilisées en tant qu'actifs de prospection et d'évaluation. Les dépenses liées au développement sont inscrites à l'actif seulement après que la faisabilité technique et la viabilité commerciale d'une zone spécifique aient été démontrées et lorsque les critères de comptabilisation d'IAS 16 *Immobilisations corporelles* ou d'IAS 38 *Immobilisations incorporelles* sont satisfaits.

Tous les coûts associés à l'acquisition des propriétés sont capitalisés aux propriétés minières et les activités d'exploration sont capitalisées aux actifs de prospection et d'évaluation. Les coûts capitalisés sont limités aux coûts reliés aux acquisitions et aux activités d'exploration pouvant être associés à la découverte de ressources minérales spécifiques, ce qui exclut les coûts liés à la production, et les frais d'administration et autres coûts indirects similaires. Les dépenses de prospection et d'évaluation sont capitalisées lorsqu'elles satisfont à tous les critères suivants :

- elles sont destinées à être utilisées pour la production de minerai ;
- les propriétés ont été acquises et les dépenses ont été engagées en vue d'une utilisation durable ; et
- elles ne sont pas destinées à être vendues dans le cours normal des affaires.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Impairment of Long-Lived Assets**

Long-lived assets are tested for impairment whenever events or changes in circumstances indicate that their carrying amount may not be recoverable. The recoverable amount is the higher of its fair value less costs for sale and its value in use (present value of the future cash flows expected). An impairment loss is recognized when their carrying value exceeds the recoverable amount. The amount of the impairment loss is determined as the excess of the carrying value of the asset over its recoverable amount.

Mining Properties and Exploration and Evaluation Assets

Expenditures incurred before the entity has obtained the legal rights to explore a specific area are recognized as expenses. Expenditures related to the development of mineral resources are not recognized as exploration and evaluation assets. Expenditures related to the development are accounted as an asset only when the technical feasibility and commercial viability of a specific area are demonstrated and when recognition criteria of IAS 16 *Property, Plant and Equipment* or IAS 38 *Intangible Assets* are fulfilled.

All costs associated with property acquisition are capitalized to mining properties and exploration activities are capitalized as exploration and evaluation assets. Costs that are capitalized are limited to costs related to acquisition and exploration activities that can be associated with the discovery of specific mineral resources, and are not include costs related to production, and administrative expenses and other general indirect costs. Exploration and evaluation expenditures are capitalized when the following criteria are satisfied:

- they are held for use in the production of mineral resources;
- the properties have been acquired and expenses have been incurred with the intention of being used on a continuing basis; and
- they are not intended for sale in the ordinary course of business.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Propriétés minières et actifs de prospection et d'évaluation (suite)**

Les coûts reliés à l'acquisition des propriétés minières et aux dépenses de prospection et d'évaluation sont capitalisés par propriété jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les coûts capitalisés aux actifs de prospection et d'évaluation sont reclassés à titre d'actifs miniers en développement. Les actifs de prospection et d'évaluation sont soumis à un test de dépréciation avant le reclassement, et toute perte de valeur doit être alors comptabilisée. Jusqu'à maintenant, aucune faisabilité technique ni aucune viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale n'a été démontrée.

La Société revoit périodiquement les faits et circonstances indiqués à la norme IFRS 6 indiquant la nécessité de soumettre les actifs de prospection et d'évaluation à des tests de dépréciation. Lorsque les faits et circonstances suggèrent que la valeur comptable d'un actif de prospection et d'évaluation peut excéder sa valeur recouvrable, l'actif est soumis à un test de dépréciation. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité de l'actif (valeur actuelle des flux de trésorerie attendus). Lorsque la valeur recouvrable d'un actif de prospection et d'évaluation est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif est ramenée à sa valeur recouvrable par la comptabilisation d'une perte de valeur. La valeur comptable des actifs de prospection et d'évaluation ne représente pas nécessairement la valeur présente ou future.

Une perte de valeur comptabilisée au cours de périodes antérieures pour un actif de prospection et d'évaluation, pour un actif minier en développement ou pour un autre actif à long terme (autre qu'un goodwill) est reprise s'il y a eu une augmentation du potentiel de service estimé de l'actif, résultant soit de son utilisation, soit de sa vente, depuis la date à laquelle une perte de valeur a été comptabilisée pour la dernière fois pour cet actif. Si tel est le cas, la valeur comptable de l'actif est augmentée à hauteur de sa valeur recouvrable, sans être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette des amortissements) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours d'exercices antérieurs.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Mining Properties and Exploration and Evaluation Assets (continued)**

Costs related to the acquisition of mining properties and to exploration and evaluation expenditures are capitalized by property until the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource are demonstrable. When the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource are demonstrated, exploration and evaluation assets are reclassified as mining assets under development. Exploration and evaluation assets are assessed for impairment before reclassification, and any impairment loss recognized. Until now, no technical feasibility and no commercial viability of extracting a mineral resource have been demonstrated.

The Company reconsiders periodically facts and circumstances in IFRS 6 that require testing exploration and evaluation assets for impairment. When facts and circumstances suggest that the carrying amount of an exploration and evaluation asset may exceed its recoverable amount, the asset is tested for impairment. The recoverable amount is the higher of fair value less costs for sale and value in use of the asset (present value of the future cash flows expected). When the recoverable amount of an exploration and evaluation asset is less than the carrying amount, the carrying amount of the asset is reduced to its recoverable amount by recording an impairment loss. The carrying amount of exploration and evaluation assets do not necessarily represents present-time or future value.

The prior years recognized impairment for exploration and evaluation asset, for mining assets under development or for any other long-lived asset (other than a goodwill) is reversed if there is an increase of the economic potential of asset, resulting from its use or sale since the last time an impairment has been recorded for this asset. If any, the carrying value of this asset is increased up to its recoverable amount, without being higher than it would have been recorded (net of amortization) like if the impairment had never been recognized for this asset in the prior years.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Conventions d'options sur des propriétés minières**

Les options sur des intérêts dans des propriétés minières acquises par la Société sont comptabilisées à la valeur de la considération monétaire déboursée, y compris tout autre avantage économique cédé, mais excluant l'engagement de dépenses futures. Puisque l'engagement des dépenses futures ne répond pas à la définition d'un passif, il n'est pas comptabilisé. Les dépenses sont comptabilisées uniquement lorsqu'elles sont engagées par la Société.

Lorsque la Société cède des intérêts dans ses propriétés minières, elle utilise la valeur comptable de la propriété avant la vente de l'option comme valeur comptable de la portion de la propriété conservée, et crédite toute considération monétaire reçue ainsi que la juste valeur d'autres actifs financiers à l'encontre de la valeur comptable de cette portion (avec tout excédent comptabilisé comme un gain en résultat net).

Subventions publiques

Les subventions publiques relatives aux frais de prospection et d'évaluation sont portées en diminution des frais de prospection et d'évaluation afférents à la propriété dans l'exercice où ladite subvention est encaissée ou s'il existe une assurance raisonnable que la subvention sera encaissée.

Redevances sur les produits nets de fonderie

Les redevances sur les produits nets de fonderie ne sont généralement pas comptabilisées au moment de l'acquisition d'une propriété minière puisqu'elles sont considérées comme étant un passif éventuel. Les redevances ne sont comptabilisées que lorsqu'elles sont probables et qu'elles peuvent être évaluées avec une fiabilité suffisante.

Provisions et passif éventuel

Les provisions sont comptabilisées lorsque les obligations actuelles, résultant d'un événement passé, se traduiront par une sortie probable de ressources représentatives d'avantages économiques de la Société et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. L'échéance ou le montant de la sortie peuvent être incertains. L'évaluation des provisions correspond aux dépenses estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la date de présentation de l'information financière, incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle. Les provisions sont actualisées lorsque la valeur temps de l'argent est significative.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Mining Properties Options Agreements**

Options on interests in mining properties acquired by the Company are recorded at the value of the consideration paid, including other future benefit given up but excluding the commitment for future expenditures. Commitment for future expenditures does not meet the definition of a liability and thus are not accounted for immediately. Expenditures are accounted for only when incurred by the Company.

When the Company sells interest in a mining property, it uses the carrying amount of the interest before the sale of the option as the carrying amount for the portion of the interest retained, and credits any cash consideration received and also fair value of other financial assets against the carrying value of this portion (any excess is recognized as a gain in profit or loss).

Government Grants

Government grants related to exploration and evaluation expenses are deducted from cost of exploration and evaluation expenses during the year on which subsidy is received or there is reasonable assurance that the grants will be received.

NSR Royalties

The NSR royalties are generally not be accounted for when acquiring the mining property since they are deemed to be a contingent liability. Royalties are only accounted for when probable and can be measured with sufficient reliability.

Provisions and Contingent Liabilities

Provisions are recognized when present obligations as a result of a past event will probably lead to an outflow of economic resources from the Company and amounts can be estimated reliably. Timing or amount of the outflow may still be uncertain. Provisions are measured at the estimated expenditure required to settle the present obligation, based on the most reliable evidence available at the reporting date, including the risks and uncertainties associated with the present obligation. Provisions are discounted when the time value of money is significant.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Provisions et passif éventuel (suite)

Les activités de la Société sont régies par des lois et règlements gouvernementaux concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, qu'il s'agisse des montants, de l'échéance ou de l'impact. À la date de présentation de l'information financière, la direction estime que la Société exerce généralement ses activités en conformité avec les lois et règlements présentement en vigueur. Les coûts actuellement engagés pour la remise en état des sites sont présentement négligeables. Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale seront démontrées, une provision pour restauration pourrait être comptabilisée à l'état de la situation financière.

Lorsqu'une sortie possible de ressources représentatives d'avantages économiques résultant d'une obligation actuelle est considérée comme étant improbable ou de probabilité faible, aucun passif n'est comptabilisé à moins qu'il n'ait été repris à l'occasion d'un regroupement d'entreprises. Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date. Au 31 décembre 2016, une provision d'un montant 55 730 \$ (27 300 \$ au 31 décembre 2015) est comptabilisée en relation avec des pénalités pour le non-respect des conventions d'actions accréditives (voir note 11).

Rémunération et paiements fondés sur des actions

La Société comptabilise la charge de rémunération fondée sur des actions sur la période d'acquisition des droits aux options d'achat d'actions. Les options d'achat d'actions octroyées aux employés et aux administrateurs et le coût des services reçus en contrepartie sont évalués et constatés sur la base de la juste valeur en utilisant le modèle d'évaluation d'options Black-Scholes.

Transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en instruments de capitaux propres

Pour les transactions avec les parties autres que des membres du personnel, la Société évalue les biens ou les services reçus et l'augmentation de capitaux propres qui en est la contrepartie, directement, à la juste valeur des biens ou services reçus, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Lorsque la Société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou des services reçus, elle évalue la valeur et l'augmentation des capitaux propres qui en est la contrepartie, indirectement, par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Provisions and Contingent Liabilities (continued)

The Company's operations are governed by government environment protection legislation. Environmental consequences are difficult to identify in terms of amounts, timetable and impact. As of the reporting date, management believes that the Company's operations are in material compliance with current laws and regulations. Site restoration costs currently incurred are negligible. When the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource will have been demonstrated, a restoration provision may be recognized in the statement of financial position.

In those cases where the possible outflow of economic resources as a result of present obligations is considered improbable or remote, no liability is recognized, unless it was assumed in the course of a business combination. All provisions are reviewed at each reporting date and adjusted to reflect the current best estimate. As at December 31, 2016, a provision amounting to \$55,730 (\$27,300 as at December 31, 2015), was recorded in relation to penalties for non-respect of flow-through shares agreements. (see Note 11).

Share-Based Compensation

The Company accounts for share-based compensation over the vesting period of the rights to stock options. Share purchase options granted to employees and directors and the cost of services received are evaluated and recognized on fair value basis using the Black-Scholes option pricing model.

Equity-Settled Share-Based Payment Transactions

For transactions with parties other than employees, the Company measures the goods or services received, and the corresponding increase in equity, directly, at the fair value of the goods or services received, unless that fair value cannot be estimated reliably. When the Company cannot estimate reliably the fair value of the goods or services received, it measures their value, and the corresponding increase in equity, indirectly, by reference to the fair value of the equity instruments granted.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Actions accréditives**

La Société considère qu'une émission d'actions accréditives constitue en substance une émission d'actions ordinaires et la vente d'un droit à des déductions fiscales. La vente du droit aux déductions fiscales est évaluée au moyen de la méthode des valeurs résiduelles. Au moment où les actions accréditives sont émises, la vente de déductions fiscales est différée et présentée comme autre passif dans l'état de la situation financière. Lorsque les dépenses admissibles sont engagées (dans la mesure où il y a l'intention d'y renoncer), la vente de déductions fiscales est comptabilisée en résultat comme une réduction des impôts différés et un passif d'impôt différé est comptabilisé pour les écarts temporaires imposables qui proviennent de la différence entre la valeur comptable des dépenses admissibles capitalisées à titre d'actif dans l'état de la situation financière et la valeur fiscale de ces dépenses.

Bons de souscription

Dans le cadre d'opérations de financements, la Société peut octroyer des bons de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à une action à un prix fixé lors de l'octroi pendant une période de temps donnée. La Société détermine d'abord une valeur à la composante en actions selon le cours boursier à la date de clôture du financement. Pour calculer la juste valeur des bons de souscription émis, la Société utilise le modèle d'évaluation Black-Scholes. Par la suite, les produits des émissions d'unités sont répartis aux actions et aux bons de souscription, au moyen de la méthode des justes valeurs relatives.

Frais d'émission d'actions

Les frais d'émission d'actions sont comptabilisés en diminution du capital-social dans l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Perte de base par action et diluée

La perte nette de base par action est calculée selon la moyenne pondérée des actions en circulation durant l'exercice. La perte nette par action diluée, qui est calculée selon la méthode du rachat d'actions, est égale à la perte nette de base par action en raison de l'effet anti-dilutif des options d'achat d'actions et des bons de souscription.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Flow-Through Shares**

The Company considers that the issue of flow-through shares is in substance an issue of common shares and the sale of tax deductions. The sale of tax deductions is measured using the residual method. At the time the flow-through shares are issued, the sale of tax deductions is deferred and presented as other liabilities in the statement of financial position. When eligible expenditures are incurred (as long as there is the intention to renounce them), the sale of tax deductions is recognized in the income statement as a reduction of deferred tax expense and a deferred tax liability is recognized for the taxable temporary difference that arises from the difference between the carrying amount of eligible expenditures capitalized as an asset in the statement of financial position and its tax base.

Warrants

Under financing activities, the Company may grant warrants. Each warrant entitles its holder to purchase one share at a price determined at grant for a certain period of time. The Company determines at first the value of shares component according to the stock market price at the closing date of the financing. To determine the fair value of warrants issued, the Company uses the Black-Scholes pricing model. Thereafter, proceeds from placements are allocated between shares and warrants using the relative fair value method.

Share Issuance Expenses

Share issuance expenses are recorded as a reduction of capital stock in the year in which they are incurred.

Basic and Diluted Loss per Share

The basic net loss per share is calculated using the weighted average of shares outstanding during the year. The diluted net loss per share, which is calculated with the treasury method, is equal to the basic net loss per share due to the anti-dilutive effect of share purchase options and warrants.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Impôts sur le résultat et impôts différés**

Un impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et les montants utilisés à des fins fiscales à l'exception d'un impôt différé généré par la comptabilisation initiale d'un goodwill ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans le cadre d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat imposable.

L'impôt différé est évalué selon les taux d'impôt dont on attend l'application aux différences temporelles lorsque celles-ci s'inverseront, en fonction des lois adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture de présentation de l'information financière et qui, selon ce qu'il est à prévoir, s'appliqueront au résultat imposable des exercices au cours desquels ces écarts temporels sont censés être recouverts ou réglés. L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôts différés est constatée dans le résultat de l'exercice qui comprend la date d'entrée en vigueur de la modification.

La Société établit une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts différés si, selon les renseignements disponibles, il est probable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts différés ne sera pas matérialisée.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé au titre des pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés ainsi qu'au titre des différences temporelles déductibles, dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces éléments pourront être imputés. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société réestime les actifs d'impôts différés non comptabilisés. Le cas échéant, la Société comptabilise un actif d'impôt différé qui ne l'avait pas été antérieurement dans la mesure où il est devenu probable qu'un bénéfice imposable futur permettra de recouvrer l'actif d'impôts différés.

Constatation des revenus

La Société constate ses autres revenus lorsqu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Income Taxes and Deferred Taxes**

Deferred tax is recognized in respect of temporary differences between the carrying amounts of assets and liabilities and the amounts used for taxation purposes except when deferred income results from an initial recognition of goodwill or from initial recognition of assets or liabilities in a transaction that is not a business combination and that affects neither accounting nor taxable profit or loss at the time of the transaction.

Deferred tax is measured at the tax rates that are expected to be applied to temporary differences when they will reverse, based on the laws that have been enacted or substantively enacted by the end of the reporting year and which, expected to apply to taxable income in the years during which those temporary differences are expected to be recovered or settled. The effect on deferred tax assets and liabilities of a change in tax rates is recognized in income or loss in the year that includes the enactment date.

The Company establishes a valuation allowance against deferred income tax assets if, based on available information, it is probable that some or all of the deferred tax assets will not be realized.

A deferred tax asset is recognized for unused tax losses and deductible temporary differences, to the extent that it is probable that future taxable profits will be available against which they can be used. At the end of each reporting period of financial information, the Company reassesses the tax deferred asset not recognized. Where appropriate, the Company records a tax deferred asset that had not been recorded previously to the extent it has become probable that future taxable profits will recover the tax deferred asset.

Revenue Recognition

Other revenues are recognized when there is convincing evidence of the existence of an agreement, as the price is fixed or determinable and collection is reasonably assured.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Informations sectorielles**

La Société exerce actuellement ses activités dans un seul secteur, soit l'acquisition et l'exploration de propriétés minières. Toutes les activités de la Société sont menées au Canada.

Jugements, estimations et hypothèses comptables significatifs

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

Sources d'incertitude relative aux estimations

Dépréciation de propriétés minières et actifs de prospection et d'évaluation

Les propriétés minières et les actifs de prospection et d'évaluation doivent être soumis à un test de dépréciation lorsque les faits et circonstances suggèrent que leur valeur comptable peut excéder leur valeur recouvrable. Lorsque les faits et les circonstances suggèrent que la valeur comptable excède la valeur recouvrable, la Société doit évaluer, présenter et fournir des informations sur toute perte de valeur qui pourrait en résulter. Les indices de dépréciation de même que l'évaluation de la valeur recouvrable des propriétés minières et des actifs de prospection et d'évaluation nécessitent une part significative de jugement. La direction prend en compte divers facteurs notamment, sans s'y limiter, les ressources financières et humaines disponibles, les budgets d'exploration prévus, l'importance et les résultats des travaux antérieurement effectués, les tendances de l'industrie et de l'économie et le prix des substances minérales.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Segment Disclosures**

The Company currently operates in a single segment: the acquisition and exploration of mining properties. All of the Company's activities are conducted in Canada.

Significant Accounting Judgments, Estimates and Assumptions

The preparation of financial statements in accordance with IFRS requires management to make estimates and assumptions that affect the application of accounting policies as well as the carrying amount of assets, liabilities, revenues and expenses. Actual results may differ from those estimates.

The estimate and underlying assumptions are reviewed regularly. Any revision to accounting estimate is recognized in the period during which the estimate is revised and in future periods affected by these revisions.

Key Sources of Estimation Uncertainty

Impairment of Mining Properties and Exploration and Evaluation Assets

Mining properties and exploration and evaluation assets shall be assessed for impairment when facts and circumstances suggest that their carrying amount may exceed recoverable amount. When facts and circumstances suggest that the carrying amount exceeds the recoverable amount, the Company shall measure, present and disclose any resulting impairment loss. Indications of impairment as well as the evaluation of recoverable amount of mining properties and exploration and evaluation assets require significant judgment. Management considers various factors including, but are not limited to, financial and human resources available, exploration budgets planned, importance and results of exploration work done previously, industry and economic trends and price of minerals.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Jugements, estimations et hypothèses comptables significatifs (suite)****Sources d'incertitude relative aux estimations (suite)**

À la suite des analyses effectuées au cours des exercices 2016 et 2015, la Société a déprécié des actifs de prospection et d'évaluation pour un montant de 223 444 \$ en 2016 et 356 875 \$ en 2015 suite à la résiliation de l'entente sur la propriété Chester, le non-respect d'une entente sur la propriété lac Irène en 2016 et afin de tenir compte d'une juste valeur plus représentative de la propriété Abitibi Gold en 2015. Les ressources financières limitées de la Société, combinées à un marché difficile, ne lui permettent pas d'aller de l'avant avec un programme de prospection et d'évaluation important. Elle se doit de consacrer ses ressources à la propriété Lac Irène, son nouveau et son seul projet. Aucune reprise de valeur n'a été comptabilisée pour les exercices antérieurs.

Jugement important de la direction

Le paragraphe qui suit traite des jugements importants que doit poser la direction dans le cadre de l'application des méthodes comptables de la Société, qui ont l'incidence la plus significative sur les états financiers.

Continuité de l'exploitation

L'évaluation de la capacité de la Société de poursuivre sur une base de continuité d'exploitation, d'obtenir suffisamment de fonds pour couvrir ses dépenses d'opérations en cours, de remplir ses obligations pour l'année à venir, et d'obtenir du financement pour les programmes de prospection et d'évaluation prévus, implique une grande part de jugement basé sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, incluant la probabilité d'événements futurs qui sont considérés comme raisonnables en tenant compte des circonstances. Se reporter à la note 1 pour de plus amples informations.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Significant Accounting Judgments, Estimates and Assumptions (continued)****Key Sources of Estimation Uncertainty (continued)**

Based on analysis performed during the years 2016 and 2015, the Company has impaired exploration and evaluation assets for a total of \$223,444 in 2016 and \$356,875 in 2015 following the termination of the Chester property agreement, failure to comply with an agreement on the Irene Lake property in 2016 and to take into account a more representative fair value of the Abitibi Gold property in 2015. The limited financial resources of the Company as well as a difficult market did not allow it to go forward with an important exploration and evaluation program. It must devote its resources to the Irene Lake property, its new and only project. No reversal of impairment loss was recorded for past years.

Significant Management Judgment

The following are significant management judgments in applying the accounting policies of the Company that have the most significant effect on the financial statements.

Going Concern

The assessment of the Company's ability to continue as a going concern and to raise sufficient funds to pay for its ongoing operating expenditures, meets its liabilities for the ensuing year and to fund planned and contractual exploration and evaluation programs, involves judgments based on historical experience and other factors including expectation of future events that are believed to be reasonable under the circumstances. See Note 1 for more information.

RESSOURCES BRUNSWICK INC.

BRUNSWICK RESOURCES INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2016 ET 2015
(en dollars canadiens)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
DECEMBER 31, 2016 AND 2015
(in Canadian dollars)

4- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

4- FIXED ASSETS

	Mobilier et équipement / Equipment and Furniture	Matériel informatique / Computer Equipment	Total
	\$	\$	\$
Coût / Cost			
Solde au 31 décembre 2014, 2015 et 2016 / Balance as at December 31, 2014, 2015 and 2016	1 849	4 161	6 010
Cumul des amortissements / Accumulated Amortization			
Solde au 31 décembre 2014 / Balance as at December 31, 2014	1 451	2 246	3 697
Amortissement / Amortization	324	920	1 244
Solde au 31 décembre 2015 / Balance as at December 31, 2015	1 775	3 166	4 941
Amortissement / Amortization	15	298	313
Solde au 31 décembre 2016 / Balance as at December 31, 2016	1 790	3 464	5 254
Valeur nette comptable / Net Book Value			
Solde au 31 décembre 2015 / Balance as at December 31, 2015	74	995	1 069
Solde au 31 décembre 2016 / Balance as at December 31, 2016	59	697	756

RESSOURCES BRUNSWICK INC.

BRUNSWICK RESOURCES INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2016 ET 2015
(en dollars canadiens)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
DECEMBER 31, 2016 AND 2015
(in Canadian dollars)

5- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION

5- EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS

Propriété / Property:	Abitibi Gold	Chester	Lac Irène	Total
% de détention / Ownership %:	100%	Option 100%	Option 100 %	
Localisation / Location:	Ontario	N-B	Québec	
Canton / Township:	Munro	Northumberland	Jamésie	
Royautés / Royalties:	2%	1% / 2%	2 %	
	\$	\$	\$	\$
Propriétés minières / Mining Properties				
Solde au 31 décembre 2014 / Balance as at December 31, 2014	431 875	25 000	-	456 875
Acquisition / Acquisition	-	30 000	-	30 000
Dépréciation / Impairment	(356 875)	-	-	(356 875)
Solde au 31 décembre 2015 / Balance as at December 31, 2015	75 000	55 000	-	130 000
Acquisition / Acquisition	-	40 000	16 500	56 500
Vente / Sale	(75 000)	-	-	(75 000)
Dépréciation / Impairment	-	(95 000)	(7 500)	(102 500)
Solde au 31 décembre 2016 / Balance as at December 31, 2016	-	-	9 000	9 000
Prospection et évaluation / Exploration and Evaluation				
Solde au 31 décembre 2014 et 2015 / Balance as at December 31, 2014 and 2015	-	88 666	-	88 666
Dépenses de prospection et d'évaluation / Exploration and Evaluation Expenditures	-	62 278	-	62 278
Subvention / Grant	-	(30 000)	-	(30 000)
Dépréciation / Impairment	-	(120 944)	-	(120 944)
Solde au 31 décembre 2016 / Balance as at December 31, 2016	-	-	9 000	9 000
Solde au 31 décembre 2015 / Balance as at December 31, 2015	75 000	143 666	-	218 666
Solde au 31 décembre 2016 / Balance as at December 31, 2016	-	-	9 000	9 000

RESSOURCES BRUNSWICK INC.

BRUNSWICK RESOURCES INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2016 ET 2015
(en dollars canadiens)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
DECEMBER 31, 2016 AND 2015
(in Canadian dollars)

5- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (suite)

5- EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS (continued)

	2016		2015	
	\$		\$	
DÉPENSES DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION				EXPLORATION AND EVALUATION EXPENSES
Géologie	35 412	-		Geology
Techniciens miniers	4 000	-		Mining technicians
Honoraires d'ingénieurs	7 410	-		Engineering fees
Analyse	7 078	-		Analysis
Géophysique	8 378	-		Geophysics
VARIATION DES DÉPENSES DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION	62 278	-		VARIATION OF EXPLORATION AND EVALUATION EXPENSES
SUBVENTION PUBLIQUE	(30 000)	-		GOVERNMENT GRANT
DÉPRÉCIATION	(120 944)	-		IMPAIRMENT
SOLDE AU DÉBUT	88 666	88 666		BALANCE, BEGINNING OF YEAR
SOLDE À LA FIN	-	88 666		BALANCE, END OF YEAR

6- AUTRE PASSIF

6- OTHER LIABILITY

	2016		2015	
	\$		\$	
Solde au début de l'exercice	-	12 921		Balance, at beginning of year
Radiation de l'obligation liée aux financements accreditifs	-	(12 921)		Write-off of the obligation related to flow-through financings
Solde à la fin de l'exercice	-	-		Balance, at the end of year

7- CAPITAL-SOCIAL

7- CAPITAL STOCK

Autorisé / Authorized

Nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale / Unlimited number of common shares without par value

Les mouvements dans les actions ordinaires de la Société se détaillent comme suit : / Changes in Company's common shares were as follows:

	2016		2015		
	Quantité Number	Montant Amount \$	Quantité Number	Montant Amount \$	
Émises					Issued
Solde au début	32 076 456	3 227 118	23 853 973	2 812 276	Beginning balance
Propriétés minières ⁽¹⁾	1 858 333	50 500	1 333 333	20 000	Mining properties ⁽¹⁾
Règlement de dettes ⁽²⁾	-	-	6 889 150	398 287	Debt settlement ⁽²⁾
Frais d'émission d'actions	-	(525)	-	(3 445)	Share issuance expenses
Solde à la fin	<u>33 934 789</u>	<u>3 277 093</u>	<u>32 076 456</u>	<u>3 227 118</u>	Ending balance

Au 31 décembre 2016, 33 934 789 actions sont émises et sont entièrement libérées (32 076 456 au 31 décembre 2015).

On December 31, 2016, 33,934,789 shares are issued and fully paid (32,076,456 as at December 31, 2015).

- 1) En juin 2016, la Société a émis 525 000 actions ordinaires en vertu de deux ententes d'option pour l'acquisition de claims de la propriété Lac Irène pour un montant total de 10 500 \$.

- 1) In June 2016, the Company issued 525,000 common shares pursuant to two option agreements for the acquisition of mining claims of the Irene Lake property for an amount of \$10,500.

En octobre 2016, la Société a émis 1 333 333 actions ordinaires en vertu de l'entente d'option pour l'acquisition de claims de la propriété Chester pour un montant de 40 000 \$.

In October 2016, the Company issued 1,333,333 common shares as consideration of the acquisition of claims of the Chester property for an amount of \$40,000.

En décembre 2015, la Société a émis 1 333 333 actions ordinaires en vertu de l'entente d'option pour l'acquisition de claims de la propriété Chester pour un montant de 20 000 \$.

In December 2015, the Company issued 1,333,333 common shares as consideration for the acquisition of claims of the Chester property for an amount of \$20,000.

- 2) En avril 2015, la Société a émis 6 889 150 actions ordinaires en vertu de conventions de règlement de dettes en actions.

- 2) In April 2015, the Company issued 6,889,150 common shares pursuant to agreements for debt settlement in shares.

8- OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION**Options d'achat d'actions**

Les actionnaires de la Société ont approuvé un régime d'options d'achat d'actions (le «régime») selon lequel les membres du conseil d'administration peuvent attribuer des options d'achat d'actions permettant à ses administrateurs, dirigeants, employés et fournisseurs d'acquérir des actions ordinaires de la Société. Les conditions et le prix d'exercice de chaque option d'achat d'actions sont déterminés par les membres du conseil d'administration. Les conditions d'acquisition des options d'achat d'actions sont sans restriction sauf celles octroyées à un responsable des relations avec les investisseurs qui seront acquises de la façon suivante : 25 % trois mois après la date de l'octroi, 25 % six mois après la date de l'octroi, 25 % neuf mois après la date de l'octroi et 25 % un an après la date de l'octroi.

Le régime stipule que le nombre maximum d'actions ordinaires dans le capital de la Société qui pourrait être réservé pour attribution en vertu du régime est égal à 10 % des actions émises et en circulation au moment de l'octroi des options. Le nombre maximal d'actions ordinaires réservées à l'attribution des options d'achat d'actions à un seul détenteur ne peut dépasser 5 % des actions ordinaires en circulation à la date d'attribution et ne peut excéder 2 % des actions ordinaires en circulation dans le cas des consultants et des responsables des relations avec les investisseurs. Les options d'achat d'actions expireront au plus tard dix ans après avoir été octroyées. Toute option d'achat d'actions est réglable en actions conformément aux politiques de la Société.

Le prix d'exercice de chaque option d'achat d'actions est établi par le conseil d'administration et ne peut être inférieur à la valeur marchande des actions ordinaires à la date de l'octroi.

8- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS**Share Purchase Options**

The shareholders of the Company approved a stock option plan (the "plan") whereby the Board of Directors may grant to employees, officers, directors and suppliers of the Company, share purchase options to acquire common shares in such numbers, for such terms and at such exercise prices as may be determined by the Board of Directors. The acquisition condition of share purchase options are without restriction except grant of share purchase options to investors relation representative that are acquired at the following condition: 25% three months after the date of grant, 25% six months after the date of grant, 25% nine months after the date of grant and 25% one year after the date of grant.

The plan provides that the maximum number of common shares in the capital of the Company that may be reserved for issuance under the plan shall be equal to 10% of the issued and outstanding shares at the time of grant. The maximum number of common shares which may be reserved for issuance to any optionee may not exceed 5% of the outstanding common shares at the time of vest and may not exceed 2% of the outstanding common shares for consultants and investors relation representative. These options will expire no later than ten years after being granted. Any share purchase option is payable in shares in accordance with Company policies.

The option exercise price is established by the Board of Directors and may not be lower than the market value of the common shares at the grant date.

RESSOURCES BRUNSWICK INC.

BRUNSWICK RESOURCES INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2016 ET 2015
(en dollars canadiens)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
DECEMBER 31, 2016 AND 2015
(in Canadian dollars)

8- OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite)

Options d'achat d'actions (suite)

Les mouvements dans les options d'achat d'actions de la Société se détaillent comme suit :

	2016		2015		
	Quantité Number	Prix de souscription moyen pondéré Weighted average exercise price \$	Quantité Number	Prix de souscription moyen pondéré Weighted average exercise price \$	
Solde au début	-	-	1 200 000	0,10	Balance, beginning of year
Annulées / expirées	-	-	(1 200 000)	0,10	Cancelled / expired
Solde à la fin	-	-	-	-	Ending balance

Bons de souscription

Les mouvements dans les bons de souscription de la Société se détaillent comme suit :

	2016		2015		
	Quantité Number	Prix de souscription moyen pondéré Weighted average exercise price \$	Quantité Number	Prix de souscription moyen pondéré Weighted average exercise price \$	
Solde au début	234 286	0,11	4 502 064	0,21	Balance, beginning of year
Expirés	(234 286)	0,11	(4 267 778)	0,22	Expired
Solde à la fin	-	-	234 286	0,11	Ending balance
Bons de souscription exerçables à la fin de l'exercice	-	-	234 286	0,11	Warrants exercisable at the end of the year

Les tableaux ci-après résument l'information relative aux bons de souscription.

8- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS (continued)

Share Purchase Options (continued)

Changes in Company share purchase options were as follows:

Warrants

Changes in Company warrants were as follows:

The following tables summarize the information relating to warrants.

Bons de souscription au 31 décembre 2015

Warrants as at December 31, 2015

234 286

Prix / Price \$

0,11

Date d'expiration / Expiry Date

Janvier 2016 / January 2016

9- OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Ressources Brunswick inc. (Brunswick) a conclu les transactions suivantes avec des parties liées. Les soldes à payer sont généralement réglés en espèces quand c'est possible.

En novembre 2014, la Société a signé une entente pour l'acquisition d'une option de 100 % sur la propriété Chester auprès d'une société dont le président, le chef des finances et deux autres administrateurs sont communs avec Brunswick. En vertu de cette entente, en décembre 2015, la Société avait émis 1 333 333 actions ordinaires, avait payé 10 000 \$ en espèces et en octobre 2016, la Société avait émis 1 333 333 actions ordinaires. En décembre 2016, l'entente a été résiliée car Brunswick n'avait pas réussi à se conformer aux obligations de l'entente d'option signée (voir note 12).

De plus, la Société a encouru des frais de prospection et d'évaluation pour un montant de 62 278 \$ (0 \$ en 2015) et a facturé des revenus pour un montant de 21 352 \$ (14 808 \$ en 2015) auprès de cette même société.

Par le passé, la Société avait contracté un prêt de 347 000 \$ sans intérêt, auprès d'une société contrôlée par un administrateur de Brunswick. Au cours de l'exercice précédent, la Société a émis 3 470 000 actions ordinaires pour le règlement de cette dette.

Ces opérations sont mesurées en fonction du montant de la contrepartie convenue entre les parties aux accords.

Le dû à des sociétés liées d'un montant de 186 007 \$ (82 144 \$ au 31 décembre 2015) est composé de 186 007 \$ (81 724 \$ au 31 décembre 2015) dû à des sociétés ayant le même président que Brunswick et de 0 \$ (420 \$ au 31 décembre 2015) dû à une société ayant des administrateurs communs avec Brunswick.

10- RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES AUX FLUX DE TRÉSORERIE

Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement / Net change in non-cash operating working capital items

	2016	2015
	\$	\$
Taxes à recevoir	(1 742)	14 156
Subvention publique à recevoir	-	14 000
Frais payés d'avance	-	3 945
Créditeurs et charges à payer	(16 175)	16 255
	<u>(17 917)</u>	<u>48 356</u>

9- RELATED PARTY TRANSACTIONS

Brunswick Resources Inc. (Brunswick) entered into the following transactions with related parties. The amounts payable are usually settled in cash when it's possible.

In November 2014, the Company signed an option agreement to acquire a 100% interest in the Chester property with a company which president, chief financial officer and two others directors are common with Brunswick. According to this agreement, in December 2015, the Company issued 1,333,333 common shares, paid \$10,000 in cash and in October 2016, the Company issued 1,333,333 common shares. In December 2016, the agreement was terminated because Brunswick failed to comply with the obligations of the signed option agreement (see Note 12).

In addition, the Company incurred exploration and evaluation expenses for an amount of \$62,278 (\$0 in 2015) and invoiced revenues for an amount of \$21,352 (\$14,808 in 2015) with the said company.

In the past, the Company had contracted a loan of \$347,000 without interest, with a company controlled by a director of Brunswick. During the previous year, the Company issued 3,470,000 common shares to settle this debt.

The transactions are measured at the amount of consideration established and agreed by the related parties.

Due to related companies amounting to \$186,007 (\$82,144 as at December 31, 2015) is composed of \$186,007 (\$81,724 as at December 31, 2015) due to companies that have the same president as Brunswick and of \$0 (\$420 as at December 31, 2015) due to a company with common directors with Brunswick.

10- COMPLEMENTARY INFORMATION RELATED TO CASH FLOWS

RESSOURCES BRUNSWICK INC.**BRUNSWICK RESOURCES INC.**

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2016 ET 2015
(en dollars canadiens)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
DECEMBER 31, 2016 AND 2015
(in Canadian dollars)

10- RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES AUX FLUX DE TRÉSORERIE (suite) **10- COMPLEMENTARY INFORMATION RELATED TO CASH FLOWS (continued)**

Éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie / Items not affecting cash and cash equivalents

	2016 \$	2015 \$	
Subvention publique à recevoir portée en diminution des dépenses de prospection et d'évaluation	18 000	-	Government grant receivable as decrease of exploration and evaluation expenses
Acquisition de propriétés minières en contrepartie de l'émission d'actions	50 500	20 000	Purchase of mining properties by share issuances
Frais de prospection et d'évaluation encourus en contrepartie d'un dû à une société liée	62 278	-	Exploration and evaluation expenses incurred in counterpart of due to a related company
Actions émises en règlement de dettes	-	398 287	Shares issued pursuant to debt settlement

11- PASSIFS ÉVENTUELS

La Société se finance en partie par l'émission d'actions accréditives. Cependant, il n'y a pas de garantie que les fonds dépensés par la Société seront admissibles comme frais d'exploration canadiens (FEC), même si la Société tente de prendre toutes les mesures nécessaires à cet effet. Le refus de certaines dépenses par les autorités fiscales pourrait avoir des conséquences fiscales négatives pour les investisseurs. En vertu des conventions d'actions accréditives signées dans le passé, au 31 décembre 2016, la Société est en défaut de FEC pour un montant cumulatif d'environ 140 000 \$. Ces montants se devaient d'être engagés avant la date statutaire du 31 décembre 2015 et du 31 décembre 2012. Comme les travaux de prospection et d'évaluation n'ont pas été complétés dans les délais prescrits, il y a un risque financier pour la Société ainsi qu'un risque fiscal pour les investisseurs. Au cours de l'exercice, la Société a donc comptabilisé une provision supplémentaire pour pénalités d'un montant de 23 482 \$ (27 300 \$ en 2015) et la provision totale au 31 décembre 2016 s'élève à 55 730 \$ (27 300 \$ au 31 décembre 2015). Tout montant supplémentaire en relation avec cette provision serait alors comptabilisé aux résultats de l'exercice au cours duquel il sera possible d'en faire une estimation raisonnable.

11- CONTINGENT LIABILITIES

The Company is partly financed by the issuance of flow-through shares. However, there is no guarantee that the funds spent by the Company will qualify as Canadian exploration expenses (CEE), even if the Company tries to take all the necessary measures for this purpose. Refusals of certain expenses by tax authorities may have negative tax consequences for investors. By virtue of past flow-through shares agreements, as at December 31, 2016, the cumulative shortfall of CEE is amounting to approximately \$140,000. These amounts had to be spent by the statutory date of December 31, 2015 and of December 31, 2012. As the exploration and evaluation expenses were not completed within the prescribed deadlines, there is a financial risk for the Company and also a fiscal risk for the investors. During the year, the Company recorded an additional accrued penalty amounting to \$23,482 (\$27,300 in 2015) and the total provision is amounting to \$55,730 as at December 31, 2016 (\$27,300 as at December 31, 2015). All additional amounts in relation with this provision will be accrued in the financial statements only when they will be reasonably estimated and will be charged to the earnings at that time.

12- ENGAGEMENTS

En novembre 2014 (modifié en novembre 2015), la Société a signé un contrat d'option avec Ressources Explor inc., une société dont le président, le chef des finances et deux autres administrateurs sont communs avec Ressources Brunswick inc., et ce, afin d'acquérir un intérêt de 100 % dans la propriété Chester. À l'approbation des autorités réglementaires, la Société avait émis 1 000 000 d'actions et elle avait payé 10 000 \$ en espèces. De plus, elle devait émettre 1 333 333 actions (condition respectée) et effectuer un paiement en espèces de 10 000 \$ (condition respectée) au premier anniversaire de la signature. Au deuxième anniversaire, elle devait émettre 1 333 333 actions (condition respectée), effectuer un paiement en espèces de 10 000 \$ (condition non respectée) et effectuer 100 000 \$ en dépenses de prospection et d'évaluation (condition non respectée). Au troisième et quatrième anniversaire de l'entente, elle devait également émettre 1 333 334 actions, effectuer un paiement en espèces de 10 000 \$ et avoir effectué 400 000 \$ en dépenses de prospection et d'évaluation. La Société devait également assumer l'obligation résiduelle de 100 000 \$ en faveur des anciens propriétaires sur une période de 2 ans (condition non respectée). En décembre 2016, suite au non-respect de certaines conditions, l'entente a été résiliée.

En juin 2016, la Société a signé un contrat d'option afin d'acquérir un intérêt de 100 % sur 14 claims de la propriété Lac Irène. En vertu de ce contrat, la société devait effectuer un paiement en espèces de 6 000 \$ et émettre 150 000 actions ordinaires (condition respectée). Elle devra également émettre 150 000 actions au premier, deuxième et troisième anniversaire de la date de signature de l'entente pour respecter les conditions de ce contrat. Il y a une royauté de 2 % sur cette propriété dont la moitié pourra être rachetée pour un montant de 1 000 000 \$.

12- COMMITMENTS

In November 2014 (modified in November 2015), the Company signed an option agreement with Explor Resources Inc., a company which the president, the chief financial officer and two others directors are common with Brunswick Resources Inc., to acquire a 100% interest in the Chester property. At the approval of the regulatory authorities, the Company issued 1,000,000 shares and paid \$10,000 in cash. Furthermore, the Company had to issue 1,333,333 shares (condition fulfilled) and had to pay \$10,000 in cash (condition fulfilled) on the first anniversary of the signature. On the second anniversary, it had to issue 1,333,333 shares (condition fulfilled), pay \$10,000 in cash (condition unfulfilled) and spend \$100,000 in exploration and evaluation expenses (condition unfulfilled). At the third and fourth anniversary, it had to issue 1,333,334 shares, pay \$10,000 in cash and spend \$400,000 in exploration and evaluation expenses. The Company was also to assume the remaining obligation of \$100,000 to previous owners over a 2-year period (condition unfulfilled). In December 2016, following the failure to meet certain conditions, the agreement was terminated.

In June 2016, the Company signed an option agreement to acquire a 100% interest in 14 claims of the Irene Lake property. In relation with this agreement, the Company had to pay \$6,000 in cash and issued 150,000 common shares (condition fulfilled). It will also have to issue 150,000 common shares on the first, the second and the third anniversary of the signature date of the agreement to respect the conditions of the contract. There is a 2% royalty on this property that half can be redeemed for an amount of \$1,000,000.

RESSOURCES BRUNSWICK INC.

BRUNSWICK RESOURCES INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2016 ET 2015
(en dollars canadiens)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
DECEMBER 31, 2016 AND 2015
(in Canadian dollars)

13- IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET IMPÔTS DIFFÉRÉS

Le rapprochement de la charge d'impôts sur le résultat calculée selon le taux d'imposition statutaire combiné fédéral et provincial du Québec avec la charge d'impôts sur le résultat figurant dans les états financiers se détaille comme suit :

13- INCOME TAXES AND DEFERRED TAXES

The reconciliation of the income tax expense calculated using the combined federal and Quebec provincial statutory tax rate to the income tax expense figuring in the financial statements is as follows:

	2016	2015	
	\$	\$	
Perte avant impôts	<u>(335 624)</u>	<u>(151 194)</u>	Loss before income taxes
Impôts sur le résultat selon le taux effectif combiné fédéral et provincial de 26,9 %	(90 283)	(40 671)	Income tax expense using the effective rate of combined federal and provincial of 26.9%
Frais d'émission déductibles	(291)	(204)	Deductible share issuance expenses
Dépréciation d'actifs de prospection et d'évaluation	60 107	95 999	Impairment of exploration and evaluation assets
Gain sur règlement de dettes	-	(78 179)	Gain on debt settlement
Perte sur cession d'une propriété minière	9 415	-	Loss on disposal of a mining property
Radiation de l'obligation liée aux financements accreditifs	-	(3 476)	Write-off of the obligation related to flow-through financings
Dépenses non déductibles	6 873	9 323	Non-deductible expenses
Pertes fiscales de l'année courante pour lesquelles aucun actif d'impôts différés n'a été comptabilisé	14 179	17 208	Current tax losses for which no deferred income tax asset was recognized
Impôts sur le résultat et impôts différés	<u>-</u>	<u>-</u>	Income taxes and deferred taxes

	2016	2015	
	\$	\$	
Actifs d'impôts différés :			Deferred tax assets:
Pertes reportées	398 484	384 120	Losses carried forward
Frais d'émission d'actions	780	189	Share issuance expenses
Propriétés minières	242 130	216 332	Mining properties
Dépenses de prospection et d'évaluation	43 402	10 868	Exploration and evaluation expenditures
Immobilisations corporelles	<u>3 075</u>	<u>2 991</u>	Fixed assets
Total des actifs d'impôts différés	687 871	614 500	Total deferred tax assets
Provision pour moins-value	<u>(687 871)</u>	<u>(614 500)</u>	Valuation allowance
Actifs d'impôts différés nets	<u>-</u>	<u>-</u>	Net deferred tax assets

13- IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET IMPÔTS DIFFÉRÉS
(suite)

La Société a accumulé à des fins fiscales des pertes autres que des pertes en capital. Ces pertes viendront à échéance dans les délais suivants :

	Fédéral / Federal	Provincial
	\$	\$
2030	530 328	529 866
2031	367 894	366 372
2032	201 952	201 425
2033	105 925	105 870
2034	159 022	159 022
2035	64 659	64 659
2036	52 709	52 709

14- OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les activités de la Société sont exposées à divers risques financiers notamment :

a) Risque de marché

i) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les actifs et passifs financiers ne sont pas exposés au risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt.

ii) Risque de change

La Société n'est pas exposée à des fluctuations de devises car toutes les transactions se sont effectuées en dollars canadiens.

iii) Juste valeur

La juste valeur estimative est établie à la date de l'état de la situation financière en fonction de l'information pertinente sur le marché et d'autres renseignements sur les instruments financiers. La juste valeur de l'encaisse et des crédettes et charges à payer correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

iv) Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

L'encaisse est évaluée à la juste valeur et elle est catégorisée de niveau 1. Son évaluation est basée sur des données observables sur le marché.

13- INCOME TAXES AND DEFERRED TAXES (continued)

The Company has accumulated non-capital losses for income tax purposes. Those losses will expire as follows:

14- FINANCIAL RISK MANAGEMENT OBJECTIVES AND POLICIES

The Company's activities are exposed to financial risks especially:

a) Market Risk

i) Interest rate Risk

Interest rate risk is the risk that the fair value of future cash flows of a financial instrument will fluctuate due to changes in market interest rates. The financial assets and liabilities are not exposed to interest rate risk because they don't bear interest.

ii) Currency Risk

The Company is not exposed to currency fluctuations as all transactions occur in Canadian dollars.

iii) Fair Value

Fair value estimates are made at the statement of financial position date, based on relevant market information and other information about the financial instruments. Fair value of cash and accounts payable and accrued liabilities approximate carrying value due to their short-term.

iv) Fair Value Hierarchy

Cash is measured at fair value and it is categorized in level 1. Its valuation is based on data observed in the market.

14- OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)**b) Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. L'encaisse est le principal instrument financier de la Société qui est potentiellement assujettis au risque de crédit. Le risque de crédit sur l'encaisse est limité puisque les parties contractantes sont des institutions financières ayant des cotes de crédit élevées attribuées par des agences de crédit internationales. Par conséquent, la Société ne s'attend pas à ce que les contreparties manquent à leurs obligations.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Au 31 décembre 2016, le fonds de roulement de la Société est fortement négatif et son encaisse est relativement peu élevée. Au cours de l'exercice, la Société a encore bénéficié du support d'une société liée qui a injecté environ 40 000 \$. De plus, la Société a vendu une propriété minière pour un montant de 40 000 \$ en espèces. Ce montant ainsi que la subvention reçue de 12 000 \$ en 2016 et la subvention additionnelle de 18 000 \$ encaissée en janvier 2017 ont contribué à maintenir la situation d'encaisse de la Société. Afin de pouvoir continuer ses opérations, la Société aura à trouver du financement supplémentaire important. En tenant compte du non-respect de certaines conventions d'actions accréditives, de l'effet négatif de ce fait et de sa situation financière difficile, le risque est élevé que la direction rencontre des difficultés à réunir les sommes nécessaires au maintien de ses activités.

15- POLITIQUES ET PROCÉDURES DE GESTION DU CAPITAL

Au 31 décembre 2016, le capital de la Société est constitué des capitaux propres qui se chiffrent à un montant négatif de 411 938 \$. L'objectif de gestion du capital de la Société est de s'assurer qu'elle dispose d'un capital suffisant pour rencontrer ses obligations et assurer le maintien de ses activités. Elle a également pour objectif de s'assurer qu'elle dispose de suffisamment de liquidités pour financer ses activités et ses besoins en fonds de roulement. Il n'y a pas eu de changement significatif concernant l'approche de politique de gestion du capital au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016. La Société n'a pas de politique de dividendes.

14- FINANCIAL RISK MANAGEMENT OBJECTIVES AND POLICIES (continued)**b) Credit Risk**

Credit risk is the risk that one party to a financial instrument fails to discharge an obligation and causes the other party to incur a financial loss. Financial instruments which potentially expose the Company to credit risk mainly consist of cash. The credit risk on cash is limited because the counterparties are banks with high credit ratings assigned by international credit-rating agencies. Therefore, the Company does not expect any treasury counterparties to fail in respecting their obligations.

c) Liquidity Risk

Liquidity risk is the risk that the Company will not be able to meet the obligations associated with its financial liabilities. As at December 31, 2016, the Company's working capital is strongly negative and its cash situation is relatively low. During the year, the Company continued to benefit from the support of a related company which injected approximately \$40,000. In addition, the Company sold a mining property for an amount of \$40,000 in cash. This amount as well as the grant of \$12,000 received in 2016 and the additional grant of \$18,000 received in January 2017, helped to maintain the Company's cash position. In order to continue its operations, the Company will have to find significant additional funds. Considering the non-respect of some flow-through shares agreements, in view of the negative impact of this fact and its difficult financial situation, the risk is high that the management will have difficulties to obtain the financial resources required to maintain its activities.

15- POLICIES AND PROCESSES FOR MANAGING CAPITAL

As at December 31, 2016, the capital of the Company consists of equity amounting to a negative amount of \$411,938. The Company's capital management objective is to have sufficient capital to respect its commitments and to be able to continue its activities. It has also the objective to have sufficient cash to finance these activities and the working capital requirements. There were no significant changes in the Company's approach to capital management during the year ended December 31, 2016. The Company has no dividend policy.

15- POLITIQUES ET PROCÉDURES DE GESTION DU CAPITAL (suite)

La Société est soumise à des exigences réglementaires relativement à l'utilisation de fonds levés par financement accreditif, ceux-ci devant obligatoirement être dépensés en frais de prospection et d'évaluation admissibles. Au 31 décembre 2016, la Société n'a pas toujours respecté ses exigences réglementaires en relation avec certains financements accreditifs passés (voir passifs éventuels à la note 11). Ce non-respect des règles fiscales actuelles pourrait amener un impact financier négatif pour la Société.

16- ÉVÉNEMENT SUBSÉQUENT

En avril 2017, la Société a émis 150 000 actions ordinaires dans le cadre de l'entente d'option sur la propriété Lac Irène.

15- POLICIES AND PROCESSES FOR MANAGING CAPITAL (continued)

The Company is subject to regulatory requirements related to the use of funds obtained by flow-through shares financing. These funds have to be incurred for eligible exploration and evaluation expenses. As at December 31, 2016, the Company did not respect all of its regulatory requirements in relation with some past flow-through financings (see contingent liabilities at note 11). This non-respect of fiscal rules could have a negative financial impact on the Company.

16- SUBSEQUENT EVENT

In April 2017, the Company issued 150,000 common shares in relation with the option agreement for the Irene Lake property.